

Photographie immobilière Initiation

Modalités pédagogiques

Durée : 7 heures, 1 jour

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 8 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

La photographie immobilière est une étape essentielle pour la documentation commerciale d'un bien immobilier. Toutes les études réalisées s'entendent pour dire que des photographies de qualité vont contribuer à vendre le bien, plus vite et plus cher. La formation « photographie immobilière » va vous permettre d'acquérir les connaissances qui vous permettront rapidement d'améliorer significativement vos photos.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Connaître les principes de la photographie immobilière
- Comprendre les enjeux esthétiques d'une photographie
- Connaître les méthodes de prises de vues spécifiques
- Identifier les points à améliorer au développement numérique

Public visé et Prérequis

Public visé :

Toute personne ayant à produire des photographies de biens immobiliers. Commerciaux, dirigeants agences immobilières. Entrepreneurs ou commerciaux d'entreprises du bâtiment.

Prérequis :

Maîtriser la langue française

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Réussir sa prise de vue

- Les grandes règles de la photographie immobilière
- La composition photographique
- La perspective et les équilibres
- Réussir une photographie : l'intention et le geste technique
- Les réglages de bases de l'appareil photo numérique

Après-midi

Optimisation de l'image au développement numérique

- Analyse critique de l'image
- Editing d'un projet
- Les outils de développement
- Méthodologie de traitement des images
- Préparation de la publication

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices de prises de vue et de développement numérique, des cas pratiques et des mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, paperboard, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Apportez votre ordinateur doté d'un logiciel de traitement de texte.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

- Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur expert dans la photographie immobilière depuis plus de 15 ans.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.